



L'Église et l'intelligence artificielle

Bien que l'intelligence artificielle nous semble être un sujet frais et nouveau, surtout en ce qui concerne sa relation avec l'institution de l'Église, le dialogue et la réflexion sur ce sujet ont lieu depuis environ soixante-dix ans.

Le premier cas a été enregistré à Détroit en 1987, lorsque le Pape Jean-Paul II s'est exprimé publiquement sur la robotique, expliquant que les machines ne peuvent pas remplacer les humains dans le monde du travail. C'est ainsi qu'ont commencé à émerger les questions qui prédominent encore aujourd'hui dans le scénario dans lequel nous vivons : "L'âme peut-elle être numérique ?" et encore "Le numérique a-t-il une âme ?".

À partir de 2016, les Universités Pontificales ont commencé à développer les premiers appels et discussions autour de la question et, malgré les différentes opinions, approches et méthodologies, la conclusion a été atteinte que les machines doivent avoir pour seul but d'aider et de soutenir l'homme dans ses activités.

Ainsi, l'Église propose à ses propres membres, les chrétiens catholiques in primis, de travailler ensemble pour que la technologie soit centrée sur l'homme.

Mais comment éviter les disputes triviales ? Le chemin, comme nous le verrons plus loin, n'a pas été facile, et c'est pourquoi, à côté du thème de l'intelligence artificielle, le thème de l'éthique a été abordé.

Des universitaires, des chercheurs, des savants et des théologiens, au sein de l'Église, ont ainsi défini les caractéristiques clés et indispensables que

l'intelligence artificielle doit posséder pour être employée, même dans le monde de tous les jours. On parle donc de :

- la transparence (connaissance des algorithmes et des critères utilisés pour les machines intelligentes)
- la fiabilité (principe selon lequel les machines ne doivent pas affecter les êtres humains)
- la justice et l'équité (principes de non-discrimination en termes de race, de sexe, de politique, etc.)
- la liberté (principe selon lequel la confidentialité et le respect de la vie privée doivent être garantis)
- la démocratie (principe régissant la gouvernance des données)
- le respect de la dignité et de la conscience morale

En résumé, en un seul terme, on pourrait parler d'utilité, non pas entendue comme visant simplement le profit économique, mais visant le bien-être de la personne avant tout.

Les systèmes sur lesquels travaille l'I.A. sont linguistiques et neurolinguistiques, exactement les mêmes que ceux qui caractérisent les mondes de la communication et de l'information. C'est pourquoi ceux qui travaillent et œuvrent dans ces deux domaines doivent continuer à se mettre à jour, à se former et à suivre l'évolution non seulement de la technologie, mais aussi de la doctrine en la matière.

Si l'intelligence artificielle continue de nous apparaître comme un mystère qui ne nous appartient presque pas, nous pouvons penser aux utilisations concrètes de celle-ci et comment, à présent, nous pourrions dire qu'elles sont pratiquement évidentes dans le journalisme et le graphisme produit par l'I.A.: il existe de nombreux communiqués de presse et images, également diffusés en ligne, entièrement rédigés et créés par l'intelligence artificielle.

Dans les cas où nous choisissons également de l'utiliser, nous devons agir en spécifiant toujours les sources utilisées pour créer notre contenu (indépendamment du fait que le produit final ait été réalisé avec l'utilisation de l'I.A.) et en vérifiant que, surtout, les connexions entre les données sont vraies (le risque est parfois que l'I.A. connecte des informations qui ne sont parfois pas réellement connectées les unes aux autres).

Le conseil des experts est de réfléchir en suivant une ligne directrice qui propose :

- Un dialogue inclusif : mené à travers l'Église, les parties prenantes et les États pour discerner et synthétiser les critères en différenciant les domaines d'action des experts - les équipes d'ingénieurs qui traitent des fonctions des machines et les équipes humanistes et religieuses qui traitent, au contraire, des implications, des conséquences et des contradictions des mécanismes susmentionnés. À cet égard, il convient de garder à l'esprit que les structures supranationales, telles que l'Union Européenne, par exemple, et les États eux-mêmes, discutent actuellement de la réglementation de l'intelligence artificielle et donc de son orientation au moyen de codes clairs et réfléchis,
- Un dialogue qui évite l'alarmisme : il y a quelques années, il y avait de la méfiance et de la peur chez les universitaires et les chercheurs à l'égard des réseaux sociaux, on pouvait s'attendre à ce qu'il y ait aussi de la peur aujourd'hui à l'égard de l'intelligence artificielle - en réalité, montrer l'extrémisme dans un sens ou dans l'autre ne fait que créer des clivages plus prononcés qui sont alors incapables de dialoguer ensemble.

Pour approfondir:

- Rome Call for AI Ethics:
https://www.romecall.org/wp-content/uploads/2022/03/RomeCall_Paper_web.pdf
- Livre de Giovanni "L'anima Digitale. La Chiesa alla prova dell'Intelligenza Artificiale" Tridente: <https://www.taueditrice.it/libro/anima-digitale/>

Questions de réflexion

- 1. Avons-nous déjà utilisé des outils d'intelligence artificielle ? Si oui, lesquels ?*
- 2. Quelles questions et interrogations cette relation, plus ou moins développée, entre l'homme et la machine nous pose-t-elle ?*
- 3. Si nous avons des écoles ou travaillons avec des jeunes : quelle approche choisissons-nous pour ouvrir un dialogue avec eux ?*

4. *Proposez-vous des formations sur le sujet dans votre organisation/institution ?*

Miriam Di Bartolo, Assistante du Bureau de Communication de la UISG

Contact: assistente.comunicazione@uisg.org